

À Zégerscappel, l'ancien patronage, inoccupé depuis 3 ans, sera réhabilité

ZEGERSCAPPEL. Lors de la cérémonie des vœux, Chantal Comyn, maire, a annoncé que l'ancien patronage, situé 2, Morseley-Straete et inoccupé depuis janvier 2012, fera l'objet d'une réhabilitation pour une mise en location : « En période de maîtrise des dépenses publiques, nous proposerons la solution du bail emphytéotique. » Différents bailleurs sociaux ont été contactés. Cette solution permettra de garder la maîtrise communale sur l'immeuble. Les travaux seront réalisés par le bailleur, qui proposera ensuite ce bien à la location : « Cette réhabilitation, à moindre frais pour la collectivité, préservera une part de notre patrimoine bâti tout en répondant à la demande de logements locatifs. » La population du village est en augmentation. « Nous sommes 1 536 habitants, avons enregistré 23 naissances pour 9 décès, ce qui



L'ancien patronage pourrait accueillir de nouveaux locataires, après des travaux qui seront à la charge du bailleur social.

est favorable pour nos effectifs scolaires », a précisé l'élue. Le recensement 2015, qui débute

jeudi et se déroulera jusqu'au 14 février, devrait confirmer cette tendance. ■

PAS DE BAISSÉ DES SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

ZÉGERSCAPPEL. Lors de la cérémonie des vœux, Franck Spicht, premier adjoint en charge des Finances, a rassuré les associations : « *Pour 2015, le montant des subventions qui vous sont allouées ne baissera pas. Nous avons pris la décision de les maintenir au niveau de 2014.* » Le contexte est à la maîtrise des dépenses publiques : « *Il ne s'agit pas de baisser les bras. Nous sommes engagés dans une démarche visant à diminuer les frais de fonctionnement. Des résultats significatifs ont déjà été obtenus. Nous poursuivrons, même si les marges de manœuvre sont limitées. Il existe encore des solutions sans augmenter la pression fiscale.* »

Éric Heimst a créé un massif floral au cœur du village

ZEGERSCAPPEL.

À l'angle des rues d'Arnèke et Julien-Franchois, sur une parcelle communale, Éric Heimst a créé un massif floral mettant en valeur ce secteur du village.

« Âgé de 49 ans, jardinier professionnel, j'ai voulu apporter ma contribution bénévole pour améliorer notre cadre de vie au quotidien. La municipalité a fourni les plantes nécessaires. Le reste, j'en ai fait mon affaire », explique-t-il.

Dans cette réalisation, Éric Heimst a créé le massif, passé la commande des plantes, assuré la mise en forme, les plantations et l'entretien durant toute la saison de floraison. « Je suis tout disposé à renouveler ma participation pour 2015 dans les mêmes conditions. » ■

